

TEMPS D'IDENTIFICATION NATIONAL SLALOM

VAIRES SUR MARNE 25 AU 29 AVRIL 2023

BULLETIN N°1



FFCK
Canoe Kayak et Sports de Paganie

VAIRES SUR MARNE

SÉLECTIONS
ÉQUIPES DE FRANCE semaines d'identification nationale
SLALOM, SPRINT & PARACANOE

21 - 30 AVRIL 2023 Stade nautique olympique d'Île-de-France

ffck.org

REPUBLICAINES
DE LA MARNE
ET DE LA SEINE
ET DES YVELLES
ET DE LA VALLEE DE LA MARNE
ET DE LA SEINE SAINT-DENIS
ET DE LA SEINE SAINT-DENIS

seine&marnes 77
Paris
Vallée de la Marne
Région Île-de-France
CA
SEINE SAINT-DENIS

INTRODUCTION

Le temps d'identification national Seniors, U23 et U18 Slalom et Cross fait partie du processus de sélection des équipes de France.

L'organisation sera assurée par la FFCK, sous l'autorité des règles slalom de la FFCK et de la Fédération Internationale de Canoë.

Les informations contenues dans ce guide peuvent faire l'objet d'une confirmation lors de la réunion des chefs d'équipe.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Lieu et dates de l'événement

Stade Nautique Olympique d'Ile de France : Route de TORCY – 77360 Vaires-sur-Marne

Du 25 au 29 avril 2023

Contacts

- Directeur de la Performance : Rémi GASPARD : rgaspard@ffck.org / +33 6 44 93 70 01
- Direction sportive générale : Christophe PRIGENT : cprigent@ffck.org / +33 6 37 10 58 23
- Organisateur technique : Pierre MARTENS : pmartens@ffck.org / +33 6 45 51 80 57

INFORMATIONS COMPÉTITION

Programme général :

- Entraînements officiels : samedi 22 à lundi 24 avril 2023
- Course 1 Slalom : mardi 25 avril 2023
- Course 2 Slalom : mercredi 26 avril 2023
- Course 3 Slalom : vendredi 28 avril 2023
- Courses kayak cross : samedi 29 avril 2023

Officiels de Course

La gestion de course est réalisée avec le support de Siwidata.

Cheffe Officielle et
Juge Arbitre :
Sophie DELAGE

Organisateur Technique
[R1] :
Pierre MARTENS

Directeur Sportif de course :
Christophe PRIGENT

Le jury est composé de :

Président du jury

Jean ZOUNGRANA
(ou son représentant)

Membre du jury

Ludovic ROYE
(ou son représentant)

Membre du jury

Martin BRAUD
(ou son représentant)

Nomination des chefs d'équipe :

Tout participant ou club doit avoir un chef d'équipe désigné. Le chef d'équipe se doit d'être à jour de sa licence FFCK. Il doit se faire connaître par mail auprès de Christophe PRIGENT (cprigent@ffck.org) au plus tard le 14 avril 2023 à minuit, en indiquant son mail et son numéro de téléphone portable. Il ne peut y avoir qu'un seul chef d'équipe par club. Un chef d'équipe peut officier pour plusieurs clubs. Les CTS et personnels FFCK ne peuvent pas représenter un club.

Réunion des chefs d'équipe :

- Lundi 24 avril 2023 à 17h30.

Créneaux des entrainements :

- Avant le 22 avril 2023, les créneaux seront à charge des clubs (réservation et paiements auprès de l'Île de loisirs)
- Samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 avril 2023, les créneaux seront gérés par l'organisation et seront payants (total par athlète 30 €). Chaque responsable de club devra inscrire ses athlètes sur le site d'inscriptions FFCK : « **Entraînements Officiels Sélections Slalom 2023** ». Vous serez automatiquement inscrits aux 3 entraînements officiels de samedi, dimanche et lundi.
- **La date limite d'inscription à ces créneaux est fixée au 17 avril 2023.**
- La mise en place des portes sera assurée 1h avant le premier créneau et modifiée chaque jour par les entraîneurs nationaux.

Procédure d'inscriptions :

Les inscriptions se dérouleront sur le site « Compet FFCK », à partir du 3 avril 2023. Une mise à jour sera effectuée suite à la N1 de Pau.

L'inscription est gratuite pour l'ensemble des participant.e.s.

La date limite des inscriptions : **le jeudi 14 avril à 23h59.**

Sous peine de refus d'inscription, l'ensemble des athlètes doivent :

- Être licencié.e à la FFCK,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- Pour les athlètes concerné.e.s, avoir renvoyé signée la convention 2023 de sportifs de haut niveau de la FFCK.

Athlètes autorisé.e.s à participer en slalom et kayak cross

Selon les règles de sélections nationales, les tableaux suivants, complétés à mesure de l'avancement de la saison, permettront d'identifier les athlètes participants à toutes les épreuves (réciprocité slalom et kayak cross)

Athlètes autorisés à participer en slalom

Collectif France 2022/2023 sur profil

Hommes	Femmes
ADISSON Tanguy (CCK des Ecrins) BERNARDET Jules (CK Pontarlier) CASTRYCK Titouan (Cesson Sévigné CK) CORNU Martin (Lannion CK) DEBLIQUY Mewen (Cesson Sévigné CK) DELASSUS Anatole (Pau CKCU) GARGAUD-CHANUT Denis (Marseille Mazargues CK) GESTIN Nicolas (CK Quimperlé) HENE Simon (CKCI Séléstat) MAILLEFER Quentin (GESN) NEVEU Boris (ALSK Bagnères de Bigorre) QUEMENEUR Malo (MJC ST Brieuc CK) RENIA Benjamin (Pau CKCU) THOMAS Martin (CK Jarnac Sports)	BAUDU Lucie (Saran) CASTRYCK Camille (Cesson Sévigné CK) CHAREL Coline (VPA Pont D'arc) DELASSUS Marjorie (PAU CKCU) HUG Angèle (Eyrieux CK) JANSSEN Fanchon (GESN) LAFONT Marie-Zélia (Orthez Nautique CK) LAURENT Zoé (Ancerville Bar Le Duc) PRIGENT Camille (KC Rennes) PRIGENT Romane (Pau CKCU) VUITTON Emma (Muret Olympique CK)

Autres athlètes:

	Kayak hommes	Kayak dames	Canoë hommes	Canoë dames
Quotas Senior/U23/U21 sur N1 Epinal (11 mars 2023)	8 premiers athlètes hors présélectionnés ci-dessus (CF et U18 N1), dont au moins 3 U23 et 3 U21	8 premiers athlètes hors présélectionnés ci-dessus (CF et U18 N1), dont au moins 3 U23 et 3 U21	8 premiers athlètes hors présélectionnés ci-dessus (CF et U18 N1), dont au moins 3 U23 et 3 U21	8 premiers athlètes hors présélectionnés ci-dessus (CF et U18 N1), dont au moins 3 U23 et 3 U21
Quotas Senior/U23/U21 sur N1 Pau (8 avril 2023)	8 premiers athlètes hors présélectionnés ci-dessus (CF, U18 et 8 athlètes sélectionnés à la N1 de Epinal) dont au moins 3 U23 et 3 U21	8 premiers athlètes hors présélectionnés ci-dessus (CF, U18 et 8 athlètes sélectionnés à la N1 de Epinal) dont au moins 3 U23 et 3 U21	8 premiers athlètes hors présélectionnés ci-dessus (CF, U18 et 8 athlètes sélectionnés à la N1 de Epinal) dont au moins 3 U23 et 3 U21	8 premiers athlètes hors présélectionnés ci-dessus (CF, U18 et 8 athlètes sélectionnés à la N1 de Epinal) dont au moins 3 U23 et 3 U21
Les U18 en N1	DEBLIQUY Elouan (Cesson Sévigné CK) CORNU Martin (Lannion CK) TRIOMPHE Ianis (Chambéry le Bourget CK) PERRAUT Léni (Torcy CK) LE GUENN Jonas (Lannion CK) BLOQUAUX Arthur (Annonay KKC) PALEAUBRASSEUR Edgar (Ur Tipula) OTEIZA Unai (Ur Tipula) ESTANGUET Titouan (Pau CKCU) JEMAI Salim (Strasbourg CK) CHAPATTE Luca (Oyonnax eaux vives)	GONSETH Iana (GESN) PESCE-ROUE Nina (Red Star Champigny) PIERRE Noeline (KC Angérien) QUEMERAIS Lena (Lannion CK) VUITTON Camille (Muret Olympique CK) AUGU Perrine (Val de L'Indre CK) BRUGVIN Camille (Torcy CK) BROSSARD Suzanne (Uzerche CK)	DEBLIQUY Elouan (Cesson Sévigné CK) CORNU Martin (Lannion CK) MAILLEFER Quentin (GESN) GUERNE Antoine (Huningue CAPA) ESTANGUET Titouan (Pau CKCU) TRIOMPHE Ianis (Chambéry le Bourget CK) BRUCHER Alois (Red Star Champigny) DECARSIN Louison (Les Castors Rolois Pont Audemer) Ulmer Léo (Golby Epinal SN)	ESTANGUET Rozmarina (Pau CKCU) QUEMERAIS Lena (Lannion CK) PESCE-ROUE Nina (Red Star Champigny) DESHOGUES Deri (La Colle sur Loup) SEDRUE Océane (Jarnac CK) VUITTON Camille (Muret Olympique CK) MUNCH Anna (HUNINGUE CAPA)
Quotas U18 sur N2 Chateaufort sur Cher (1 avril 2023)	8 premiers athlètes	8 premiers athlètes	8 premiers athlètes	8 premiers athlètes

Athlètes autorisé.e.s à participer via l'Open Slalom Cross de mars 2023 à Vaires sur Marne

KAYAK CROSS Homme Senior/U23 8 bateaux dont 4 U23	KAYAK CROSS Dame Senior/U23 8 bateaux dont 4 U23
A compléter suite à l'open de slalom Cross de Mars	A compléter suite à l'open de slalom Cross de Mars

Un bulletin officiel spécifique sera publié prochainement

Programme prévisionnel :

Il sera communiqué plus tard sur le tableau Excel officiel

Distribution des dossards :

- Les dossards d'entraînement doivent être retournés au bureau de course avant que les dossards de compétition ne soient distribués.
- Les dossards de compétition seront disponibles au bureau de course le lundi 24 avril à 19h.
- Une caution de 50 euros par club est requise lors de la distribution des dossards.
- Les dossards de compétition doivent être retournés au bureau de course après la compétition afin de récupérer la caution.

Sélection des traceurs

Les traceurs seront désignés au plus tard **le lundi 24 avril à 12h** à l'issue du dernier entraînement.

Démonstration du parcours – ouvreur

Les ouvreur seront désignés et validés par les Entraîneurs Nationaux. Les athlètes intéressé.e.s peuvent se faire connaître auprès de Marianne Agulhon (magulhon@ffck.org)

L'ouverture se fait en 3 étapes

1. Demo par secteur
2. Validation du parcours
3. Demo full run

Format de course Slalom

Pour les 3 courses de slalom, le format sera une manche de qualification puis une manche de finale selon :

- TOP 7 au classement scratch de la qualification
- U18 : les 4 premiers U18 de la manche de qualification qui ne sont pas dans la finale TOP 7.

Format de compétition Kayak Cross :

- Phase 1 : deux phases de contre la montre sont ouverts à tous les inscrits
- Phase 2 : une phase de confrontation directe Senior / U23, à partir des quarts de finale.

Procédure du départ et de l'arrivée Slalom :

Intervalle de départ :

- Qualifications : 90 secondes
- Finales : 120 secondes

Ordre de départ :

- Ordre de départ des qualifications pour l'ensemble des courses : ordre inverse du classement national au 12 avril 2023 à l'issue de la N1 de Pau
- Ordre de départ des finales pour l'ensemble des courses : ordre inverse du classement de la qualification.

Procédure du départ et de l'arrivée KAYAK CROSS :

Intervalle de départ :

- Contre la montre : 30 secondes, sur ordre du starter
- Confrontations : 180 secondes, sur ordre du starter

Ordre de départ :

- Ordre de départ courses Contre la montre : ordre inverse du classement de l'Open de France KAYAK CROSS de mars 2023, puis ordre inverse du classement national au 12 avril 2023.
- Les tableaux des confrontations seront établis selon les résultats des Contre la montre

Résultats :

Les résultats seront produits par SIWIDATA et transmis via un réseau WhatsApp.

Procédure d'enquête / réclamation (slalom uniquement)

- Le bureau d'enquête sera situé à côté de la cabine d'arrivée PC Course.
- Les demandes d'enquêtes sont sans dépôt d'argent.
- Le prix de la réclamation est de 75 euros.
- L'accès à cette zone est limité aux chefs d'équipe enregistrés uniquement.
- Une demande d'enquête est considérée recevable lorsqu'elle est déposée dans les 5 minutes après la publication du résultat officiel d'un athlète, d'un bateau.
- Chaque chef d'équipe peut faire une enquête par bateau et par course (1 course = Qualification et Finale). Si la demande est confirmée, l'équipe conserve la possibilité de poser une autre enquête pour le même bateau dans cette même course.
- Chaque chef d'équipe peut faire une seule demande d'enquête pour un bateau qui n'est pas de son club 1 fois par course (1 course = Qualification et Finale), et par catégorie.
- Dans ce cas, la demande d'enquête n'est acceptée que si le club qui fait la demande d'enquête a un bateau en compétition dans cette phase de course.
- Si la demande est confirmée, l'équipe conserve la possibilité de poser une autre demande d'enquête sur un autre club.

Service de distribution vidéo technique :

- Le service de distribution de vidéo technique sera disponible pour les équipes tout au long de la compétition. Tou.te.s les athlètes seront filmé.e.s.
- Un point de distribution sera mis en place et communiqué lors de la réunion des chefs d'équipe.
- Seules les manches de démonstration complètes (parcours longs) seront filmées et distribuées.
- Les athlètes doivent rester à l'extérieur du champ des cameramen pendant la prise d'images des courses de démonstration et des compétitions.

Emplacement et disponibilité des services médicaux :

- Il y aura un médecin, sur site, en cas d'urgence pendant la compétition

Sécurité sur l'eau :

- Le service de sauvetage sera situé le long du parcours. Veuillez suivre les consignes de sécurité.

Sécurité sur site :

- L'accès et le site seront surveillés, il y aura une surveillance pendant la nuit.
- Le comité d'organisation recommande toutefois de ne rien laisser de précieux dans les tentes, les voitures ou sur le site de compétition. Le Comité d'organisation n'acceptera aucune responsabilité en cas de vol ou de disparition d'équipement du site.

Zone athlètes :

- Le village athlètes sera situé sur le parvis devant les locaux de la FFCK. Il sera réglementé. Chaque club devra amener son matériel : tente, tables, chaises, rallonges électriques
- Les remorques pourront être déposées sur le parvis devant les locaux de la FFCK.
- Pour toute demande particulière, joindre Christophe PRIGENT

Contrôle du matériel et contrôle post-compétition :

- Le contrôle du matériel est situé à la fin du parcours au niveau de la vasque d'arrivée sur en rive droite. Il sera ouvert le samedi 22 avril et le dimanche 23 avril. Il appartiendra à chaque sportif d'aller vérifier son matériel à la fin de son créneau d'entraînement.
- Le contrôle des équipements sera fait de façon aléatoire après chaque compétition.
- En slalom et en kayak cross, on vérifiera le poids du bateau, le gilet et le casque. Ils devront être aux nouvelles normes ICF
- En kayak cross, on vérifiera aussi les pagaies

Contrôle anti-dopage :

- Les athlètes retenus pour le contrôle auront besoin de leur passeport à des fins d'identification.

- Les athlètes seront notifiés de leur contrôle anti-dopage dans la zone de contrôle de l'équipement.

Accès – Accréditations - Gardiennage - Parking

- Un système d'accréditation sous la forme de bracelets sera mis en place pour la compétition. Les bracelets vous seront remis lors de votre arrivée sur site. L'île centrale sera réservée uniquement aux compétiteurs et aux organisateurs. La rive gauche sera ouverte à tous. **Merci de respecter cette procédure pour garantir la bonne préparation de tous : athlètes, entraîneurs, juges)**
- Une partie du parvis servira de parking pour l'ensemble des athlètes et des membres de l'organisation.
- Le parvis et le site de course seront gardiennés sur toute la durée de la compétition.
- Les locaux FFCK seront accessibles uniquement pour les membres de l'organisation.
- Parking général dédié à l'extérieur du site
- Parking remorques sur le parvis

Accès média :

- Une zone mixte sera mise en place

Prochain bulletin à l'issue de la N1 de Pau.